

Avis Financier

AMUNDI SHORT TERM CREDIT

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **AMUNDI SHORT TERM CREDIT** (part P : FR0011099712 – Part I : FR0000448870 – Part I2 : FR0013304193 – Part SG : FR001400KTJ9) géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés, qu'à partir du **30 septembre 2025**, le fonds **AMUNDI SHORT TERM CREDIT** pourra utiliser des titres intégrant des dérivés pour atteindre son objectif de gestion et plus précisément des obligations callables et puttables.

Les autres caractéristiques de ce FCP demeurent inchangées ; ce changement est sans incidence sur le profil de risque du fonds et n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Cette modification ne nécessite pas l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les Documents d'Information Clés pour l'Investisseur (DIC) et le prospectus à jour du FCP seront disponibles sur le site www.amundi.fr à compter du 30 septembre 2025.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.